

Charte de sélection

Marché de Noël St Laurent de Neste

Organisé par l'association Terralha Pirenenca

1. Objet et identité du marché

Marché de Créateur.ices représentant le savoir-faire artisanal et créatif de qualité de notre territoire.

Pour les habitants de Saint Laurent de Neste et des communes voisines du 65150, plus largement du 65 et du 31.

2. Conditions d'éligibilité

- Chaque exposant.e devra fournir un justificatif de statut professionnel requis (artisan d'art, auto-entrepreneur, artiste-auteur, société)
- Dans la mesure du possible les artisan.es seront sélectionné.es dans une zone géographique locale, Neste-barousse, Comminges, Vallée d'Aure...
- Chaque artisan.e sélectionné.e devra présenter un travail original et fait-main

3. Nature de la production

- Tous types de techniques et de matériaux peuvent être présents dès lors qu'ils proviennent d'une production artisanale, faite main, sans revente, ni kits ou produits manufacturés.

4. Modalités de candidature

- L'appel à candidature sera édité sur Google Form et envoyé par mail aux artisan.es.
- Chaque candidat.e devra fournir, 3 photos de ses créations, 1 photo de son stand.
- 1 attestation d'assurance professionnelle avec la mention marché et foire, valable le jour de l'évènement.
- 1 justificatif professionnel (<https://data.inpi.fr/>)
- Les candidatures devront être retournées au plus tard le 15 Octobre de l'année en cours. Toute candidature incomplète ou ne répondant pas aux critères de la charte ne sera pas évaluée. Une réponse positive ou négative sera envoyée aux exposants avant le 1er novembre de l'année en cours.
- L'inscription ne sera validée qu'après réception du paiement de la place de marché d'un montant de **20€**, avant le 15 novembre sur le RIB de l'association.
- Le partage de stand pour des petites productions est envisageable, entre 2 [artisan.es](https://www.artisan.es) qui en font la demande conjointe. Les produits devront s'accorder et leur présentation restera claire et cohérente.

Association Terralha Pirenenca

11 grande rue 65150 ANERES - 944 014 356 00017
marchecreneste@gmail.com - 07 70 83 04 33

5. Processus de sélection

- Un comité de sélection de minimum 3 personnes, maximum 6 personnes se réunira pour délibérer sur les candidatures dans le respect de la charte. Il sera composé des membres organisateurs du marché et pourra être différent chaque année.
- Critères d'évaluation :

CRITÈRE	NOMBRE DE POINTS
Qualité technique	1
Originalité	1
Cohérence avec la ligne du marché	1
Présentation du stand	1
Localité géographique	1
TOTAL	5 points

- Méthode de notation ou de délibération : Chaque candidature reçue devra être étudiée une première fois individuellement par les membres du comité. De manière individuel chaque membre notera de 1 à 5 chaque candidature.

1 étant égale à un non

5 étant égale à un oui

Dans un deuxième temps, le comité de réunion repasse chaque candidature, chacun donnant sa note. Tous les 1 communs sont éliminés d'office, tous les 5 communs sont acceptés d'office. Tous les autres sont débattu ensemble en fonction du nombre de places restantes.

Une liste d'attente par catégorie d'artisanat et par ordre de priorité sera mise en place.

6. Équilibre des exposant.es

- Le nombre de stand est limité à 28 stands
- Les catégories des produits présentés sont les suivantes :

Illustration	Créations en bois	Bougies
Créations en tissus	Céramique	Luminaire
Création en laine	Création en feutre	Alimentaire
Bijoux	Autre	

- Les quotas maximum par catégorie est de 2.

7. Durée et renouvellement

- Chaque année un nouvel appel à candidature sera édité, si besoin la charte et le règlement intérieur seront mis à jour.

8. Engagements de l'exposant.e

- Par le biais d'un règlement intérieur, l'exposant.e s'engage à respecter le dit règlement (horaires, tarifs indiqués).
- Respect du règlement intérieur (comportement, relations avec le public et les autres exposant.es)
- Ne pas vendre de nourriture ou boissons à consommer sur place

9. Aspects pratiques

- Date du marché : Dimanche 13 décembre
- Horaires : de 10h à 18h : installation à partir de 8h, clôture publique à 18h (démontage ensuite)
- Frais d'inscription ou de stand = 20€ / exposant.e
- Assurances obligatoires
- Matériel fourni par l'association : 1 table de 2m et 1 chaise
- L'exposant.e est libre d'apporter son propre support tant qu'il ne dépasse pas 2m de longueur
- L'exposant.e ayant besoin d'un branchement électrique devra le préciser dans le Google Form et apportera son matériel (rallonge, luminaires, spots,...).

10. Recours et sanctions

- Pour toute annulation de participation, 1 mois avant l'événement, l'association s'engage à rembourser la place du marché payé par l'exposant.
- Pour toute annulation de moins de 1 mois à l'avance, l'association se garde le droit de ne pas rembourser les exposant.es.
- En cas de non-respect de la charte par les membres du comité de sélection, l'association se réserve le droit de demander à la personne de quitter le comité.